DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBÉRATION N° 2025/18

OBJET : DÉLIBÉRATION CONCORDANTE RELATIVE A LA RÉVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2025-2026 ET 2027

L'an deux mille vingt-cinq le trois du mois d'Avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 28 Mars 2025 affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUICHE - Corinne DUTEMPLE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE
Madame Mélissa DEMERVAL qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

Etait absent :

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a décidé de mettre en œuvre un mécanisme de solidarité communautaire exceptionnel en direction des communes en proposant d'attribuer aux communes, en 2025 et 2026, un reversement exceptionnel.

Monsieur le Maire rappelle que les attributions de compensation déterminées par délibération 19-118 du 17 Décembre 2019, 23-004 du 9 Mars 2023 et 24-006 du 22 Février 2024 de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin relative au transfert de charges induits par la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage, ont été fixées aux montants suivants jusqu'en 2026 comme suit :

COMMUNE	AC 2023 (y compris AC Exceptionnelle)	AC 2024 (y compris AC Exceptionnelle)	AC 2025	AC 2026
LIBERCOURT	1 368 948 €	1 178 791 €	1 178 791 €	1 172 431 €

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20250403-DELIB-2025-18-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

Le conseil municipal,

- **Vu** le dernier rapport de la CLECT du 17 Juin 2022 portant sur la prise de compétence « action sociale d'intérêt communautaire ».
- **Vu** la délibération n°25/006 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin du 24 février 2025 portant sur la décision de procéder à une attribution de compensation exceptionnelle dans le cadre d'une révision libre au titre des années 2025, 2026 et 2027.

Après avis favorable de la commission « Finances – Ressources Humaines – Jumelage » qui s'est réunie le 19 Mars 2025, après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, soit **26** voix, décide :

1) d'approuver la révision libre des attributions de compensation à percevoir de l'EPCI en 2025, 2026 et 2027 comme suit :

Attribution initiale 2025	Montant de la révision	Attribution de compensation finale 2025	Attribution initiale 2026	Montant de la révision	Attribution de compensation finale 2026	Attribution de compensation 2027
1 178 791 €	190 181 €	1 368 972 €	1 172 431 €	190 181 €	1 362 612 €	1 172 431 €

2) d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme,
LIBERCOURT, le ...11 AVR. 2025
Le Maire,
Daniel MACIEJASZ

La secrétaire de séance
Madame Valérie INVERSIN

Date de publication : 11 AVR. 2025

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20250403-DELIB-2025-18-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025